



A Bicyclette, Association loi 1901
Centre Social Edith Bonnem
Place Bonnem, 61000 Alençon
07 86 49 04 35
contact@abicyclette.org

Un mort, un an, toujours rien

Communiqué de Presse

Alençon, le 26 Janvier 2024

- Voici un an et deux mois que, alors qu'il n'avait commis aucune faute, Monsieur Christian Bellanger est décédé à l'âge de 58 ans mortellement renversé par un camion sur la D112 à l'entrée de la commune de Condé-sur-Sarthe.
- Voici un an que nous avons apposé un vélo fantôme au lieu même de l'accident.
- Voici plus de 10 mois qu'une pétition a été signée par la quasi-totalité des surveillants du Centre Pénitentiaire de Condé, demandant, eux aussi, un aménagement cyclable et piétonnier sécurisé sur cet itinéraire.
- Voici plus de 6 mois que nous avons écrit aux collectivités concernées puis les avons rencontrées afin de leur proposer notre aide afin de sécuriser ce tronçon au plus vite.

Les changements réguliers de fleurs sur le vélo blanc sont le symbole même de l'impact que cette disparition a eu sur les proches et la communauté. **En un an**, hormis une injonction d'enlever le vélo blanc du lampadaire pour le mettre quelques mètres plus loin, **rien n'a été fait**.

Aussi, l'absence de budget dédié pour 2024 de la part des parties prenantes nous attriste et, en ce début d'année, l'absence d'annonce lors des vœux nous surprend. Nos rencontres en 2023 nous avaient pourtant donné espoir, l'ensemble des parties prenantes ayant réitéré leur bonne volonté de faire avancer ce dossier.

A Bicyclette reste à disposition des pouvoirs publics pour améliorer la sécurité. **Avec le risque d'un nouvel accident grave, nous préférons pour ce tronçon des solutions provisoires, même incomplètes.** Sur ce tronçon de D112, il existe des mesures permettant d'améliorer la sécurité. En voici quelques-unes, du plus facile au plus ambitieux :

- Interdiction de circulation des poids-lourds (sauf desserte locale)
- Viabilisation du chemin parallèle à la D112 le long de la haie actuelle
- Mise en œuvre d'une piste ou bande cyclable et passage à 30 km/h*
- Mise en œuvre d'une piste cyclable **

« La communauté urbaine a voté un schéma directeur cyclable et modes doux mais tarde à le mettre en œuvre. Le département de l'Orne a annoncé une stratégie vélo le 8 décembre 2023. Il y a d'une part une volonté affichée des pouvoirs publics d'œuvrer pour le vélo et d'autre part, aucune action sur ce tronçon. Une action sur ce lieu hautement symbolique pourrait marquer un tournant dans la prise de conscience collective. » réagit Piers Barrios, Président de l'association

* En effet, seule une vitesse limite réellement pratiquée à 30km/h dans un réseau cyclable secondaire ou principal permet d'envisager une piste ou bande cyclable. D'après le [Cerema](https://www.cerema.fr/fr/actualites/velos-voitures-separation-ou-mixite-cles-choisir): <https://www.cerema.fr/fr/actualites/velos-voitures-separation-ou-mixite-cles-choisir>

**Comme prévu par le schéma directeur cyclable et modes doux, voté le Conseil Communautaire de la CUA le 8 décembre 2022 : « Action 1.1 Création d'un réseau Vélotaf en X. [...] Créer une liaison cyclable et modes doux entre le centre urbain dense, le centre-ville de Condé-sur-Sarthe et le centre pénitencier » page 31. La page 33 de ce même document détaille et chiffre les aménagements à réaliser pour l' « itinéraire X2 ».



Contact Presse : Piers Barrios, président, 07 86 49 04 35 ou piers.barrios@abicyclette.org

A Bicyclette est une association loi 1901 ayant pour but *de promouvoir sous toutes ses formes l'utilisation du vélo comme mode de déplacement urbain et péri-urbain [...] ainsi que tous les modes de déplacements non polluants alternatifs [...]. L'association œuvre prioritairement dans la Communauté urbaine d'Alençon et dans ses environs.*